



## **Le ministre Blanquer veut fermer les établissements !**

*Section académique de LILLE*

### **Hommage national : entre dignité et colère**

Les consignes et revirements de dernière minute du Ministre Blanquer sont à l'origine d'une grande confusion dans les collèges et les lycées, et ont menacé la sérénité qui s'imposait pour rendre hommage dignement à Samuel Paty.

Ainsi, la consigne d'annuler les temps d'échanges initialement programmés a généré une colère qui a conduit, dans nombre d'établissements, à les imposer quand la direction ne les a pas consentis : de multiples débrayages, réunions et AG ont ainsi été organisées contre l'avis du Ministre dont le discrédit est désormais total.

### **PROTOCOLE SANITAIRE : déni de réalité, mise en danger des personnels et travail empêché**

La communication ministérielle sur le prétendu « renforcement » du protocole sanitaire est en décalage total avec la réalité du terrain. En renvoyant son application au local et « dans la mesure du possible », JM Blanquer prend le risque inconsidéré d'une fermeture prématurée des établissements dont les conséquences seraient catastrophiques sur le plan éducatif et social.

Alors que la circulation du virus s'intensifie dangereusement, il est impératif que le ministre décide enfin de permettre, en lycée et en collège, les allègements d'effectifs qui s'imposent à la vue des problèmes insolubles qui se posent dans les établissements : impossibilité de limiter le brassage au réfectoire ou dans les couloirs et même dans les cours (groupes de LV, au lycée, c'est la norme partout avec la réforme), d'effectuer le nettoyage et la désinfection, de faire face aux absences des personnels d'enseignement, d'entretien ou de surveillance ; inefficacité, quand elle est possible, de la sédentarisation des classes qui, en outre, conduit à une dégradation inacceptable des conditions d'apprentissages et d'enseignement : réduction des dédoublements, suppression de certains enseignements, fermeture des salles spécialisées.

Les professeurs, CPE, AED, AESH et PsyEN ont la volonté de travailler avec les élèves dans les meilleures conditions sanitaires possibles, et ils doivent pouvoir le faire de la même façon dans chacun des établissements de l'académie et du pays.

Il est désormais de la responsabilité du ministre de l'Education d'engager, dans tous les établissements du second degré, la reconfiguration des groupes/classes et leur alternance en classe, et de faire confiance aux personnels pour effectuer le suivi du travail en autonomie.

Le SNES-FSU, préavis de grève à l'appui, est prêt à lancer un ultimatum en ce sens au ministre, qui a déjà trop tardé.

Lille, le 3 novembre 2020

Contact : JF CAREMEL

s3lil@snes.edu

<https://twitter.com/snesdelille>

<https://www.facebook.com/snesdelille>